"Boues rouges" dans le Parc National des Calanques : Le cri d'alarme du GEK Corse

Rédigé par Charles Monti **le Lundi 1 Février 2016 à 16:26 | Modifié le Lundi 1 Février 2016 - 21:48**

Le Global Earth Keeper de Corse - le GEK Corse - part en guerre contre Altéo et les rejets de résidus de l'usine dans les calanques marseillaises. Et Au-delà. Le GEK dit "Non aux boues rouges" - dont la Corse a souffert en son temps - et alerte le plus grand nombre autour sur les dangers dont l'Île pourrait payer, de nouveau, le tribut. On n'en est pas encore là, mais pour le GEK, vaut mieux prévenir…

Images, cartes et vidéos à l'appui le Global Earth Keeper de Corse mobilise, sensibilise et alerte sur cette nouvelle menace qui pèse sur la Méditerranée.
Avec un seul message *"halte à Altéo. Aujourd'hui Cassis. Demain la Corse. Non aux boues rouges"*
Le GEK frappe à toutes les portes. Celles des médias. Et des politiques.
Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif.
De Fabianna Giovannini, conseillère exécutive, présidente de l'Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse.
De François Alfonsi, président de l'allience libre européenne, etc…
Les gardiens de la terre communiquent sur les réseaux sociaux. Twitter. Facebook.
Ils ont exhumé, également, du passé une vidéo de 1972 (voir ci-dessous), retraçant le début de l'affaire des Boues Rouges qui avait enflammé la Corse à l'époque…

Leur démarche a semble t-il été entendue. En tout cas Gilles Simeoni n'a pas été insensible à leur appel. Il n'a pas manqué de le faire savoir sur son compte Twitter.
De nombreux autres insulaires ne vont pas manquer, c'est évident, de lui emboîter le pas imitant ainsi tous ceux qui de l'autre côté de la Méditerranée protestent, contre la poursuite du déversement au sein du Parc National des Calanques des effluents industriels par l'usine d'alumine Alteo à Gardanne.

La position de Agnès Simonpietri, présidente de l'office de l'Environnement de la Corse

"L'Office de l'Environnement de la Corse s'inquiète particulièrement de l'autorisation donnée à la Société Altéo de rejeter des effluents liquides toxiques au sein même du Parc National des Calanques. Ces déversements sont absolument inacceptables ; ils le sont d'autant moins dans un espace protégé, qui sert de référence mondiale en tant que patrimoine naturel exceptionnel - 60 espèces marines patrimoniales, et 14 habitats d'intérêt communautaire considérés comme rares et fragiles par l'Europe.
L'Office de l'Environnement de la Corse apporte son entier soutien à tous ceux qui s'élèvent contre cette autorisation.
Le Gouvernement doit revenir sur le permis de polluer qui a été donné. Il appartient au groupe international, propriétaire d'Altéo d'investir immédiatement pour se mettre en conformité avec la règlementation.
La Corse, qui a malheureusement été victime de pollutions similaires, contestera l'arrêté d'autorisation auprès de la Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, et demande au Conseil Maritime de façade de Méditerranée de se saisir au plus vite de ce problème.
L'Office de l'Environnement de la Corse relève avec force la contradiction majeure entre la volonté affichée par le Gouvernement de définir de nouveaux espaces protégés, notamment en Corse (Parc Naturel Marin du Cap, extension de réserves), et les risques que cette nouvelle entorse à la préservation fait courir à notre mer commune, la Méditerranée.
L'Office de l'Environnement de la Corse déploiera tous les moyens nécessaires pour que cet arrêté soit annulé et que les pollutions cessent."

Source :

http://www.corsenetinfos.corsica